

Braccio, Nadia

De: Isa Gmail [isabellecahu@gmail.com]
Envoyé: 4 mars 2014 08:04
À: Greffe
Objet: A verser au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

REF : dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous mes observations quant aux frais exigés par Hydro-Québec pour conserver mon compteur actuel :

1 : Hydro Québec affirme que même si je veux garder un compteur d'ancienne génération, il faut le remplacer au coût de 98\$ alors que le remplacement pour un compteur de nouvelle génération ne coûte rien. Déjà il y a discrimination.

2 : Les frais annuels de 206\$ pour la lecture des compteurs sont surévalués compte tenu qu'Hydro Québec se devrait de proposer une solution qui existe déjà : la mensualisation avec lecture annuelle.

3 : La lecture pourrait se faire par une photo transmise via internet par le propriétaire du logement, ce qui évite le déplacement d'un employé mandaté par Hydro Québec.

Remarque : le compteur intelligent sera forcément branché à l'électricité, donc génère déjà un coût supplémentaire. A-t-on une idée de ce que coûte le fonctionnement de ce fameux compteur en termes de consommation d'électricité ? Coût qui est bien sûr assumé par l'occupant du logement !

Isabelle Cahu, propriétaire et consommatrice d'électricité

Isabelle Cahu
428 chemin Ozias Leduc - Mont St Hilaire - Qc - J3H 4A5 - Canada
450-464-4340 - isabellecahu@gmail.com